

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 28 octobre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20 et 21 octobre 2014

2014 V 245 Vœu relatif à l'amélioration de l'offre de sanisettes publiques dans les quartiers des Halles et Saint-Germain l'Auxerrois (augmentation du nombre de sanisettes et extension des horaires d'ouverture).

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que les élus du 1^{er} arrondissement sont régulièrement interpellés par les riverains (habitants et commerçants) des quartiers des Halles et Saint Germain l'Auxerrois sur le déficit d'implantation de sanisettes publiques dans leurs quartiers ;

Considérant que jusqu'à présent les propositions d'implantation suggérées par les conseillers de quartier n'ont pas été retenues au motif que la saturation de l'espace public rend très complexe toute implantation de sanisette aux Halles et à Saint-Germain l'Auxerrois ;

Considérant par ailleurs que la plupart des sanisettes publiques ne sont plus accessibles après 22 heures ;

Considérant qu'il résulte de l'intense fréquentation autochtone et touristique – diurne et nocturne – de ces quartiers, et de la concentration particulière d'individus sans abri, que certains habitants du 1^{er} arrondissement se retrouvent dès lors durablement privés de la salubrité et de l'hygiène (ainsi que du respect des bonnes mœurs ...) auxquelles tous les Parisiens sont en droit de prétendre ;

Considérant que dans le quartier des Halles, cette situation est rendue encore plus critique du fait que la SemPariSeine n'a pas retenu la demande des riverains de replacer sous la Canopée les toilettes publiques qui existaient avant le chantier ;

Considérant que le statu quo d'un tel "désert sanitaire", tout particulièrement à certaines heures de la nuit, n'est pas tenable ;

Considérant que la Mairie de Paris a prévu de déployer 200 nouvelles sanisettes dans les deux prochaines années ;

Sur la proposition de M. Jean-François LEGARET et des élus du Groupe UMP,

Emet le vœu que :

La Maire de Paris implante des sanisettes publiques supplémentaires dans les quartiers des Halles et Saint-Germain l'Auxerrois et y étende leurs horaires d'ouverture jusqu'à 2 heures du matin.